



Marché de Noël

*Rendez-vous
place du CNR*

Page 3



Collège F. Léger

Des élèves aux sources
de la Première Guerre
mondiale

► Page 7

Bien vieillir

Prévenir et anticiper
au quotidien

► Pages 8 et 9

Debout tous ensemble !

Entretien
avec le sociologue
Marwan Mohammed

► Page 10

Nocturne des associations

Le "faire ensemble"
à l'honneur

► Page 19



Unis et mobilisés



► Un grenadier a été planté place de la République en hommage aux femmes victimes du génocide Arménien de 1915.

L'AGENDA

Repas de Noël des retraités

Mercredi 9 décembre

À 12 h - L'heure bleue ♦

Concrétiser son projet

professionnel

Tout public

Mercredi 9 décembre

De 13 h à 18 h - Maison de quartier

Louis Aragon ♦

Marché de Noël

Samedi 12 décembre

De 10 h à 21 h - Place du Conseil national de la Résistance (devant Polytech) ♦

Dimanche 13 décembre

De 10 h à 19 h - Place du Conseil national de la Résistance (devant Polytech) ♦

Conseil municipal

Mardi 15 décembre

À 18 h - Maison communale ♦

Réunion publique

Plan local d'urbanisme

Mercredi 16 décembre

À 18 h - Salle du Conseil municipal ♦

Au bonheur des plumes

et des poils

Jusqu'au 18 décembre

Dans tous les espaces de la médiathèque ♦

Descentes du père Noël

Du 7 au 17 décembre

Vœux du maire au monde

économique et associatif

Mercredi 6 janvier

À 18 h - L'heure bleue ♦

SMH Mensuel : À la suite des attentats terroristes survenus à Paris et à Saint-Denis le 13 novembre dernier, vous vous êtes rendu à Paris au rassemblement des maires de France et, quelques jours plus tard, à la réunion départementale des maires, organisée par le préfet de l'Isère, afin de faire le point sur les mesures de sécurité prises au niveau départemental dans le cadre de l'état d'urgence décrété par le gouvernement. Qu'en est-il ?

David Queiros : Je souhaiterais en premier lieu revenir sur l'émotion et l'indignation qu'engendrent de tels actes. Le Conseil municipal de Saint-Martin-d'Hères condamne ces attentats meurtriers. Devant l'horreur de cette tuerie qui a fait 130 morts et 351 blessés, les élus martinérois expriment tout leur soutien aux familles et aux proches des victimes. L'heure est aujourd'hui au rassemblement citoyen pour mettre en échec ceux qui bafouent les valeurs républicaines, tout en rejetant toutes formes d'amalgames et de stigmatisations porteuses de haine. Lors de la rencontre du 20 novembre, le préfet de l'Isère a confirmé qu'aucune manifestation ni rassemblement ne serait interdit ou annulé en Isère, sauf exception. En revanche, nous sommes au niveau vigipirate le plus élevé. Cela signifie la mise en place de dispositions particulières pour les manifestations de la ville. Nous devons faire face et, en réponse à la terreur, avoir une mobilisation citoyenne et humaine qui défende notre modèle de société fait de partage, d'échanges et de culture. Je tiens à saluer l'initiative de tous les élus martinérois, de la majorité comme de l'opposition, d'avoir rédigé une déclaration commune, lue lors du Conseil municipal du 1^{er} décembre et publié dans ce journal. Ils ont ainsi voulu transcender les clivages politiques. Aujourd'hui, nous nous devons de poursuivre toutes les initiatives publiques génératrices de lien social et même de les renforcer.

SMH Mensuel : La Nocturne de l'engagement associatif a eu lieu le 25 novembre à L'heure bleue. C'est un nouvel événement destiné aux associations martinéroises. Pouvez-vous nous en dire plus ?

David Queiros : Effectivement, il s'agit de la première Nocturne de l'engagement associatif à Saint-Martin-d'Hères. Nous avons souhaité regrouper la Nocturne des associations et le Trophée des sports en un seul et même événement afin de réunir le monde associatif autour de la thématique du "faire ensemble". Je remercie vivement les associations qui se sont impliquées, ont participé, et ont joué le jeu de la rencontre afin de trouver un dénominateur commun à leurs actions. Cette soirée a témoigné de la richesse associative de notre commune et de l'engagement bénévole à Saint-Martin-d'Hères. Nous en sommes très fiers !

SMH Mensuel : Nous approchons des fêtes de Noël, comment se préparent-elles ?

David Queiros : Je crois que célébrer les festivités de fin d'année prend une dimension particulière avec les événements que nous venons de vivre. Créer des moments conviviaux afin que les Martinérois se rencontrent et se divertissent est essentiel. Cette année encore, Saint-Martin-d'Hères brillera de tous ses feux grâce aux illuminations et les enfants pourront assister aux descentes du père Noël dans les quartiers. Pour la première fois, le traditionnel marché de Noël se tiendra place du Conseil national de la Résistance, devant Polytech. Le choix de ce lieu emblématique a été acté en raison de sa grande visibilité, de son accès facile et des capacités de stationnement alentour. J'espère que les Martinéroises et les Martinérois pourront profiter de toutes ces initiatives et leur souhaite, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année.

♦ Propos recueillis par ACB

■ SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

Le marché de Noël prend ses nouveaux quartiers !

Pour la première fois, le marché de Noël des samedi 12 et dimanche 13 décembre se tiendra place du Conseil national de la Résistance (CNR), devant Polytech', et s'étendra sur une portion de l'avenue Ambroise Croizat. Plus central, à proximité des arrêts de tram et de bus, le marché de Noël fait peau neuve et en profite pour s'agrandir, proposer de nouvelles animations et des stands plus nombreux.

Marché De Noël

Samedi 12 décembre de 10 h à 21 h
Dimanche 13 décembre de 10 h à 19 h
Place du Conseil national de la Résistance, devant Polytech' ♦

■ PENDANT DEUX JOURS : LE PLEIN D'ANIMATIONS !

Balades dans la calèche du père Noël, stand de maquillage, sculpture de ballons, démonstrations de capoeira et batucada, présence du père Noël et de ses lutins... Sans oublier Les messagers des fées (échassier, jongleur de feu-flûtiste, mime-jongleuse, percussionniste, accordéoniste), véritables "troubadours" à découvrir au détour d'un stand pour une saynète, à suivre dans leurs déambulations...



■ PARADE AUX LAMPIONS

Samedi 12 décembre à 17 h 30, les enfants et leurs parents sont invités à prendre part à la parade de Noël... les costumes sont bienvenus.

Une distribution (gratuite) de lampions est organisée avant le départ du défilé. Emmené par le père Noël et ses lutins, le Jazzy swing orchestra, la Batukavi, Mocidade do verde minho (groupe folklorique portugais) et Les messagers des fées, le cortège partira de la place du marché pour rallier en musique et en lumières la place du CNR (devant Polytech').

■ VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC LES ASSOCIATIONS

Les associations AAOP, Croix-bleue des Arméniens, France Russie CEI, Amazigh, Secours populaire français, Union de quartier Sud, France Palestine solidarité, Arc-en-ciel, AJC (Action jeunesse culture), Solidura, Onobiono I, Mouvement de la paix... vous accueillent sur leurs stands. Dégustations de produits gourmands aux saveurs d'ici et d'ailleurs, cadeaux solidaires et originaux et découverte des projets des associations locales attendent les visiteurs.



■ SAMEDI SOIR, C'EST NOCTURNE !

Pour terminer la soirée en musique et en danse, un bal folk animera le marché de 19 h à 21 h avec l'association Arts et traditions populaires.



■ FÊTE DES ÉTOILES

Vendredi 11 décembre de 18 h à 20h, Renaudie sera en fête !

Au programme de la soirée proposée par l'association Terrasses Renaudie, la GUSP, la MJC Les Roseaux et la maison de quartier Louis Aragon : défilé féerique aux lampions, départ de la place près du Secours populaire, spectacles en différents lieux du quartier avec des compagnies, des magiciens... Final place Etienne Grappe avec boissons chaudes et spectacle !



Rendez-vous avec le père Noël

Le père Noël vient rendre visite aux enfants. Du 7 au 17 décembre, la hotte chargée de friandises, il leur donne rendez-vous aux quatre coins de la commune.

- > Lundi 7 décembre à 17 h 45, 8 rue Camille Desmoulins (secteur Romain Rolland)
- > Mardi 8 décembre à 17 h 45, 3 rue Paul Vallier (secteur Gabriel Péri)
- > Mercredi 9 décembre à 17 h 45, secteur Verlaine
- > Vendredi 11 décembre à 17 h 45, parc Jo Blanchon (parvis central)
- > Mardi 15 décembre à 17 h 45, tour Gérard Philippe (secteur Maison communale)
- > Jeudi 17 décembre à 17 h 45, école Paul Eluard (secteur Paul Bert)

Se faire Plaisir

Un espace restauration pour se régaler d'une choucroute ou d'une paëlla. Un espace "idées cadeaux" pour soi ou à offrir ♦

1 Le public a pu découvrir les arcanes et les coulisses de L'heure bleue lors d'une visite guidée ♦



2 L'association Images solidaires a présenté à la Mise le projet "Mise en lumière". Une action collective qui invite des personnes au RSA ou en situation de précarité à prendre la parole à travers un film où ils seront à la fois acteurs et réalisateurs ♦



3 Vendredi 6 novembre, le public a pu s'informer et se sensibiliser aux facteurs de risques du cancer à la médiathèque - espace Paul Langevin, en présence de professionnels de santé (diététicienne, tabacologue, alcoologue, coach sportif) et réaliser un test personnalisé sur ses habitudes de vie ♦



4 Les enfants s'en sont donné à cœur joie à la ludothèque de la maison de quartier Louis Aragon ♦

5 L'union de quartier Portail Rouge a présenté son spectacle de fin d'année *Le Pitcho concert* ! à la maison de quartier Fernand Texier ♦



6 Mardi 10 novembre, L'heure bleue a accueilli le Comité général de l'Union départementale CGT Isère. À l'issue des travaux et de l'adoption d'une motion en soutien aux salariés d'Air France, place a été laissée à la célébration des 120 ans du syndicat dont une exposition retraçait l'histoire et les luttes. Deux cents personnes se sont retrouvées autour d'un banquet fraternel et d'un bal animé par les Barbarins fourchus ♦



7 Élu.e Miss Dauphiné 2015 puis Miss Rhône-Alpes, Nora Bengrine a été accueillie par le maire, David Queiros, et la MJC Les Roseaux, lors d'une réception en Maison communale. En attendant de concourir pour le titre de Miss France, samedi 19 décembre ♦



8 Les élèves du périscolaire de midi des écoles élémentaires Joliot-Curie et Saint-Just ont participé à une rencontre amicale de football ♦





9 Le collège Henri Wallon s'inscrit dans une démarche de partenariat avec l'Institut de géographie alpine (IGA) autour d'un projet visant à faire découvrir aux élèves toutes les opportunités d'apprentissage de la commune (savoirs, savoir-vivre...). Le directeur de l'IGA, des élèves et étudiants se sont ainsi rencontrés pour la séance inaugurale ♦

10 La C^{ie} Les Zinzins en création a proposé au jeune public à l'Espace culturel René Proby Camille Apache, un portrait décalé de notre société ♦



11 Les artistes Marie-Noëlle Pécarrère et Dominique Lucci ont convié le public à découvrir leur univers fantasque et singulier lors du vernissage à l'espace Vallès ♦

12 La ville et la Croix-bleue des Arméniens ont rendu hommage aux femmes victimes du génocide des Arméniens de 1915, place de la République, avec la plantation d'un grenadier, symbole de jeunesse éternelle, de beauté, de fécondité et d'amour ♦



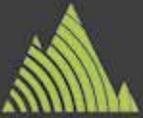
13 Enfants et parents ont participé à un atelier plagiés pour décorer la médiathèque - espace Paul Langevin ♦

14 Jouer avec les sons, un moment privilégié auquel ont participé parents et enfants lors d'un atelier musical à la maison de quartier Paul Bert avec une intervenante du centre Erik Satie ♦

15 L'esp'ACE Air Climat Énergie, regroupant Air Rhône-Alpes, l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) et l'Association pour une gestion durable de l'énergie (Ageden), situé au 14 avenue Benoît Frachon, a été inauguré vendredi 20 novembre ♦



16 Le public était nombreux à la maison de quartier Louis Aragon lors de la restitution des projets de fonds participatifs des habitants, une aide financière de la ville destinée à accompagner des projets collectifs dans les domaines environnemental, culturel, sportif ou de loisirs ♦



ALP AUDITION

Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONE
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
* test de dépistage à but non médical

17, avenue Gabriel Péri 04 76 25 40 78
38400 St Martin d'Hères laurent.favier@alp-audition.com



LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules neufs et occasions




Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés
 Pimas créateur d'autonomie

À CHACUN SON FORFAIT LUNETTES



59€ FORFAIT UNIFOCAUX*
MONTURE DUO + 2 VERRES NON TRAITÉS

159€ FORFAIT PROGRESSIFS*
MONTURE DUO + 2 VERRES NON TRAITÉS

*Offre d'achat d'une monture de la collection DUO sélectionnée en magasin et livrée de verres à votre vue en unifocal. Verres optiques blancs organiques indice 1,5 standard non durcis. Antireflets, non traités, sans option, et seulement diamètres 65 ou 70 correction +0,01 à +2,00 diop. +2,00 S.C. +4,00 ; au prix de 296 TTC en unifocal et addition de +0,70 à +3,50 au prix de 199€ en progressif. Le forfait comprend une réduction de prix qui s'ajoute par rapport au prix des montures et des verres vendus à part, quelle que soient les verres choisis. Offre valable jusqu'au 31/12/2015 et non cumulable. Les montures et les verres peuvent être achetés séparément aux tarifs en vigueur en magasin. Dépense médicale marquée CE. Voir conditions et tarifs en magasin ou sur www.opticiens-atol.com. Visuels non contractuels. Photo © Marc Ford

NOUVEAU MAGASIN

Centre Commercial Leclerc Saint-Martin-d'Hères
09 67 51 46 99 Du lundi au samedi 9h - 19h



www.opticiens-atol.com



ACTIVILLAGE CENTRE

Implantez votre entreprise
A SAINT MARTIN D'HÈRES



LOGEAUX D'ACTIVITÉS

LOCATION OU VENTE DE 200m² à 1700m²
Pour atelier - stockage - show room - bureaux

Tél. 04 76 97 28 49 - www.batimmo.net

TRAVAUX TRV PUBLICS

TERRASSEMENT RESEAUX VOIRIE

Génie civil
Canalisateur de France




EAU SOUS PRESSION ASSAINISSEMENT

1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr

TRAVAUX EN COURS



VIVRE À ST MARTIN D'HÈRES

2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements

TVA RÉDUITE

2 commerces À VENDRE

Orphée & Eurydice
Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 142 000 €* ■ T4 à partir de 179 000 €*
Place de parking couverte N°C103 Garage compris N°A201

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

*Sans conditions de plafonds de ressources. EXCOMUNIK - www.excomunik.com - 2 rue Habat - BUEFFRANT - Document non contractuel - Nov. 2013

■ DES COLLÉGIENS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

À la découverte des sources de l'histoire

Une classe de 3^e du collège Fernand Léger s'est rendue aux archives départementales dans le cadre d'une séance autour de la Première Guerre mondiale. Un parcours historique à travers des documents sur la Grande Guerre afin de familiariser les élèves au travail d'historien et à l'histoire locale.



Les archives départementales sont chargées d'enrichir le patrimoine du département en collectant les archives publiques produites par les administrations et en recevant des documents privés déposés, donnés ou vendus par des familles, des associations ou des entreprises. Les Archives de l'Isère assurent la conservation de 35 kilomètres linéaires de documents depuis le XI^e siècle jusqu'à nos jours. Les élèves ont ainsi pu découvrir et étudier des sources (affiches, bulletins administratifs, lettres...) datant de 1914 à 1920. Avec François Lecointe, leur professeur d'histoire-géographie, et Bernard Gerin, professeur-relais des archives départementales de l'Isère, les élèves de 3^e ont travaillé par groupes autour de documents variés. L'étude de ces sources illustre la

façon dont la population martinéroise a pris part au conflit de la Première Guerre mondiale, dite "Guerre Totale" dans la mesure où celle-ci mobilisait l'ensemble des forces de la nation aussi bien sur le front qu'à l'arrière. Les élèves ont dégagé différentes thématiques : l'entrée en guerre des Isérois, l'information auprès de la population pendant le conflit (censure, propagande...), les soldats (uniforme, violence de guerre), l'arrière (rôle des femmes), le financement de la Grande Guerre et enfin la mémoire de la guerre avec la construction des monuments aux morts. Affiches, lettres, circulaires, documents administratifs originaux étaient mis à disposition des élèves. À l'étude par exemple, une affiche d'un soldat avec un nouvel uniforme, non plus rouge mais bleu horizon ou encore l'ordre

de mobilisation du 2 août 1914, signé par le président de la République Raymond Poincaré. Au total, 8,5 millions de Français seront mobilisés entre 1914 et 1918. En Isère, le recteur, historien de formation, a eu l'idée de mettre par écrit les sentiments de la population lors de la mobilisation. Pour les soldats et leurs familles, dans l'angoisse de la séparation, l'heure n'était ni à l'exaltation guerrière, ni à l'expression de la haine de l'adversaire, ni à l'exigence de la revanche et de la reconquête de l'Alsace-Lorraine. Les historiens ont remis en cause le mythe d'un départ "la fleur au fusil". Le sens du devoir, la volonté d'assurer la protection de leurs familles, la résignation et l'espoir d'une guerre courte, achevée dans l'année, furent bien les sentiments dominants des mobilisés au moment de rejoindre

leur régiment. Les élèves ont eu accès également à des documents concernant la construction du monument aux morts de Saint-Martin-d'Hères. Plusieurs archives étaient disponibles : courriers, circulaires, compte-rendu du Conseil municipal. 1 450 000 Français sont morts sous les drapeaux, un mouvement populaire d'hommage aux victimes va alors naître, que l'on retrouve en particulier dans l'édification des monuments aux morts. L'État a inscrit les noms des combattants Morts pour la France sur des registres déposés au Panthéon et un livre d'or a été déposé dans chaque commune, mis à la disposition des habitants, afin d'enregistrer les noms des combattants. Quinze monuments par jour ont été inaugurés durant les trois années qui suivirent l'armistice. Celui de Saint-Martin-d'Hères, situé place du Village, a comme inscription « *Ils ont su vaincre et mourir* », une palme est sculptée, symbole funéraire (on plaçait des palmes sur les cercueils), 60 noms sont inscrits sur le monument.

Cette visite aux archives départementales a permis aux collégiens d'étudier les sources historiques, de rendre concrète l'histoire nationale à partir d'exemples locaux et de comprendre le travail de l'historien ♦ GC

Mallette

Pédagogique
Réalisation, prévue pour 2016, d'une mallette pédagogique sur l'histoire locale de la ville pendant la Grande Guerre par le secteur patrimoine en collaboration avec François Lecointe, professeur d'histoire-géographie ♦



■ COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

L'armistice de la guerre de 1914-1918 a été commémoré mercredi 11 novembre au monument aux morts du village, en présence du maire, David Queiros et du comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-

d'Hères. À cette occasion, Pierre Foglia, résistant et ancien combattant, a reçu les insignes de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur par Denise Meunier, résistante ♦



■ EXPOSITION : LES MARTINÉROIS DANS LA GRANDE GUERRE

Dans la continuité du travail réalisé aux archives départementales, le secteur patrimoine de la ville a mis en place une exposition *Histoire et mémoire de poilus à Saint-Martin-d'Hères* au CDI du collège Fernand Léger, avec des archives concernant la commune. Les sources exposées illustrent les thématiques étudiées aux archives départementales : l'entrée en guerre des Isérois, l'information auprès de la population pendant le conflit (censure, propagande...), les soldats (uniforme, violence de guerre), l'arrière (rôle des femmes), le financement de la Grande Guerre et enfin la mémoire

de la guerre avec la construction des monuments aux morts ♦ GC





Prévenir, anticiper, bouger Pour bien vieillir !

Bien vieillir, se prépare et se cultive

Au fil des ans, le corps demande à être sollicité différemment, exige que l'on prenne le temps, que l'on adapte notre quotidien. Ces changements peuvent s'opérer naturellement, mais ils sont souvent le fruit d'une réflexion, de choix et de décisions... Et aussi le résultat d'une vie qui laisse place aux activités !

Santé et autonomie sont au centre du "bien vieillir", cette notion s'inscrivant dans le parcours de vie de chacun. À Saint-Martin-d'Hères, 6 300 habitants ont plus de 60 ans, dont 2 460 ont plus de 75 ans. Les différents services du secteur gérontologie du CCAS accompagnent les personnes âgées d'une manière globale, au quotidien, en prenant en compte l'ensemble des spécificités et problématiques auxquelles chacune d'entre elles peut être confrontée. Ainsi, préparer ses "vieux jours" s'inscrit dans la durée et implique de faire des choix : changer de domicile pour gagner en confort ; réaménager son logement pour en supprimer les dangers potentiels ; opter pour une entrée en foyer-logement... "Bien vieillir", consiste donc à prévenir et anticiper, mais pas seulement. Faire appel aux nombreux services développés par la ville via son CCAS peuvent y contribuer. Les professionnels des services aide et soins à domicile, du logement-foyer et des foyers restaurants, du centre de jour et du Service de développement de la vie sociale sont là pour accompagner



© Stéphanie Nelson

les besoins, proposer des solutions, mais aussi pour informer, conseiller et orienter. D'ailleurs, afin de faciliter l'accès aux services et aux droits, un numéro unique a été mis en place. Se donner les moyens de "bien vieillir", passe aussi par la pratique d'activités

physiques, culturelles, créatives ou citoyennes en participant à hauteur de ses capacités. En plus de permettre de conserver la forme, elles préviennent l'isolement et sont génératrices de liens, de convivialité et de plaisir : autant en profiter ! ♦ NP

■ GARDER LA MÉMOIRE VIVE !

« La première fois, je me suis rendue à l'atelier mémoire parce que j'avais envie de faire autre chose que de rester chez moi. Et puis j'y ai pris goût ! », raconte Marie-Jeanne Bonanni, l'une des participantes particulièrement assidue depuis trois ans. Créée il y a une dizaine d'années par le Service

de développement de la vie sociale (SDVS) à destination des retraités et pré-retraités de la commune, l'activité a rapidement remporté un réel succès. Aujourd'hui, des ateliers libres et gratuits se déroulent dans les maisons de quartier Gabriel Péri et Paul Bert, ainsi qu'au logement-foyer. Une quarantaine de personnes âgées de 67 à plus de 90 ans y participent régulièrement. Conduites par Boris Chablotz, animateur socio-culturel, les séances sont conçues de manière ludique. C'est par le jeu, anagrammes, formes et plans à mémoriser, mots à constituer à partir de syllabes éparses... que les fonctions cognitives sont sollicitées. Mémoire immédiate, à long terme, visuelle, auditive, les exercices s'apparentent à une véritable séance de gym douce.

Les participants stimulent leur imagination, leur concentration, s'obligent à se "creuser la tête", puisent dans leurs compétences et dans ce que doit procurer la mémoire. Le tout avec ce que chacun peut faire, à son rythme, et dans une ambiance où l'esprit de compétition est banni au profit de la convivialité. Parce que, c'est essentiel, l'atelier mémoire s'inscrit aussi dans un ensemble de propositions destinées autant à aider les personnes à rester autonomes qu'à lutter contre l'isolement. « Pour moi, c'est avant tout un plaisir », affirme Marie-Jeanne. « On est en groupe, il y a des personnes vraiment géniales avec lesquelles on rit beaucoup. Mais attention, quand Boris nous donne les exercices, on est dans la concentration ! » ♦ NP

Conseil local des retraités

Lors des Assises locales de 2013, une proposition de relancer une nouvelle instance participative des retraités a été émise. Depuis, plusieurs rencontres animées par des élus et des professionnels, ont abouti à la création du Conseil local des retraités (CLR). Représentative des retraités et personnes âgées en liaison étroite avec la ville, cette instance de réflexion est force de propositions et porte-parole de l'ensemble des retraités et personnes âgées de la commune. Elle réfléchit également aux problématiques gérontologiques rencontrées par les seniors ou par la collectivité.

À partir du mois de janvier, une permanence est mise en place tous les 1^{ers} jeudis du mois, au SDVS, de 14 h à 16 h. Des retraités du CLR seront présents pour écouter, discuter de l'actualité gérontologique, relever les propositions ou questionnements.



© Stéphanie Nelson

r et se faire plaisir...



■ BOUGER... À SON RYTHME !

“Bouger son corps” et “bouger dans sa ville” sont des activités adaptées mises en place par le Service de développement de la vie sociale (SDVS) à destination des seniors. Cet atelier a comme objectifs la prévention du vieillissement, le maintien de l'autonomie, l'amélioration de l'estime de soi et la sociabilité. On parle d'activité adaptée car elle s'ajuste au plus près à l'état de santé des personnes âgées. L'atelier "Bouger son corps" consiste en une succession d'exercices pendant près de deux heures en position assise : assouplissement, coordination, respiration, relaxation, jeux d'agilité. Cette activité, ouverte à tous les Martinérois et gratuite, a lieu une fois tous les quinze jours. Elle est animée par une aide médico-psychologique, les participants s'engagent pour une année. “Bouger dans la ville” est le deuxième pan de cet atelier, des balades à pied accom-

pagnées sont organisées dans la ville. Cette fois, l'objectif est de réconcilier certaines personnes avec l'extérieur, de leur redonner confiance afin de maintenir l'autonomie. Cette nouvelle activité adaptée qui permet de prévenir et de limiter les effets du vieillissement, d'améliorer le bien-être au quotidien, a rencontré l'adhésion des

participants. Geneviève Brun, 82 ans, résidente du logement-foyer parle avec enthousiasme de cette animation : « *J'aime bien, cela me fait du bien et puis c'est aussi l'occasion de discuter.* » Bouger avec plaisir pour un mieux-être physique et moral afin de bien vieillir, voilà tout l'enjeu de l'atelier ♦ GC



© P.P.A.

■ L'ART POUR SE RESSOURCER

Ouverts aux usagers du centre de jour Gabriel Péri, les ateliers art thérapie ont plus d'une vertu. « *Les arts plastiques stimulent des ressources, des mécanismes moteur, sensoriels... L'art est utilisé pour faire du bien et du beau* », confie Caroline Mairesse, animatrice plasticienne de l'association Amexi. Organisé sur trois mois et dix séances, l'atelier regroupe des personnes âgées en perte d'autonomie vivant à domicile qui ne pourraient pas faire ces activités seules. « *L'art est une médiation exceptionnelle pour valoriser* », explique Nicole Allosio du centre de jour. « *Notre objectif est de participer à améliorer la qualité de vie de ces personnes ayant besoin d'une assistance dans les gestes du quotidien, de les faire participer à la vie de la cité.* » Avec, en toile de fond, la conviction qu'être un individu à part entière c'est continuer à avoir envie et à créer ; que se donner à voir de façon valorisante contribue à regagner de la confiance en soi.

Des personnes très en retrait, très fatiguées s'installent à la table et retrouvent le plaisir de la vie et d'être ensemble par la création. « *En partant de l'individu et de ce qu'il aime, en lui proposant la technique et le thème qui vont lui permettre de se ressourcer, nous mettons le doigt là où ça fait du bien* », précise la plasticienne. Les résultats sont là ! Lors du vernissage, prévu cette année vendredi 12 décembre à 14 h au centre de jour, nous

renvoyons une image positive et mettons un coup de pied aux préjugés liés à l'âge et à la maladie : « *La personne n'est plus une personne âgée affaiblie : elle est une artiste !* » ♦ NP



© P.P.A.

■ PARTAGE ET LIEN SOCIAL

Le Chantegraine est un jardin collectif d'insertion sociale installé depuis 2009 au cœur des jardins familiaux Victor Hugo II. Créé par le CCAS, il est cultivé par une vingtaine de jardiniers âgés de 30 à 92 ans. Des adultes de plus de 26 ans, demandeurs d'emploi et inscrits dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle auprès de la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise) et des personnes âgées de la commune, sur proposition du Service de développement de la vie sociale (SDVS) se retrouvent régulièrement autour d'activités liées au jardin. Plantation, entretien, cueillette, tri des produits... : le travail ne manque pas. Des binômes, composés d'ânés et de plus jeunes, s'associent dans une osmose où chacun se sent valorisé. Celles et ceux qui ont perdu le sentiment d'utilité le retrouvent en aidant les personnes âgées, tandis que les anciens renouent en distillant leurs connaissances et leur expérience. Quand le groupe n'est pas au jardin, les activités se déroulent à la Mise, autour de la confection de repas mitonnés collectivement, chacun assurant les tâches qu'il est en mesure



■ CE QU'EN DIT...

Marie-Christine Laghrour,
adjointe à l'action sociale,
vice-présidente du CCAS

« *On ne vieillit pas tous de la même manière, tout dépend de la vie que l'on a eue, de ses revenus, de son parcours professionnel... De même, la vieillesse est perçue très différemment d'un continent à l'autre. Dans notre société, la personne âgée est trop souvent ostracisée, une image négative est véhiculée, l'accent est mis trop souvent sur la montée en puissance du “risque dépendance” et des coûts que cela représente. Pourtant, tout un chacun sera confronté au vieillissement. C'est donc le regard que la société porte sur les personnes âgées et la place que cette dernière doit lui laisser qu'il faut changer. C'est dans cette optique que la ville mène une politique volontariste afin de positionner les seniors au cœur de la cité. La collectivité consacre 60 % du budget du CCAS au vieillissement, en mettant en place des projets, des actions autour de la prévention du vieillissement, de la lutte contre l'isolement ou encore, en impulsant la création d'un Conseil local des retraités. La ville développe également l'accompagnement à domicile afin de remédier aux coûts trop élevés pour certaines personnes des structures et de lutter contre les inégalités face au vieillissement. Bien vieillir dans la ville est un objectif phare de la politique de la commune depuis de nombreuses années, une politique bienveillante car nous sommes tous concernés, ne l'oublions pas.* »

♦ Propos recueillis par GC



© P.P.A.

d'accomplir, ou en “alimentant” le blog des jardiniers en l'enrichissant des recettes des uns et des autres, de photos prises au jardin... Cet outil permet une continuité pendant la longue période hivernale, de diversifier les animations, mais aussi de ne pas perdre la main en matière d'informatique ou de s'y initier. Le blog est aussi le reflet du Chantegraine : une aventure humaine qui place en son centre la convivialité, l'échange, le partage et le lien social ♦ NP

■ PORTES OUVERTES

Samedi 21 novembre, le logement-foyer Pierre Séward a ouvert ses portes au public. Découverte des locaux et des lieux de vie collective de l'établissement, visites d'appartements... Résidents et professionnels ont donné à voir la résidence dans ce qu'elle est : un mode de logement intermédiaire entre l'habitat individuel et l'hébergement collectif... Un logement où chacun est chez soi ♦



■ LAÏCITÉ

Une lutte incessante

Marwan Mohammed, sociologue, est intervenu dans le cadre de la journée **Debout tous ensemble !** Contre les violences et les discriminations. Il revient sur les origines et les problématiques de la laïcité en France.

La laïcité est le fruit d'une longue histoire, depuis la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Cette question reste encore aujourd'hui problématique. Pour quelles raisons ?

Depuis l'émergence des pensées politiques posant les bases d'un principe de séparation des églises et de l'État, jusqu'aux lois récentes légiférant sur les nouveaux contours du devoir de neutralité, en passant par l'instauration de l'instruction publique et bien sûr la loi de 1905, la laïcité est un champ de bataille idéologique et politique. Après un 20^e siècle globalement apaisé, l'irruption publique d'une nouvelle religiosité visible – l'islam – portée par les populations issues de l'immigration post-coloniale provoque un certain remous. Au nom d'une attente d'assimilation et d'une méfiance largement entretenue dans la presse, le port du voile par des adolescentes françaises a suscité un vaste débat et une campagne de prohibition dès 1989.

Quel regard portez-vous sur la loi de 2004 sur les signes ostentatoires ?

Elle rompt avec la philosophie et la loi de 1905. Celle-ci s'appuyait sur un principe de séparation et un devoir de neutralité qui ne concernait que l'État, les institutions publiques et leurs agents fonctionnaires. La loi de 2004 étend le devoir de neutralité à des usagers et remet en cause le droit à l'éducation d'une partie des

élèves portant des signes religieux ostensibles. Si elle est appréciée par de nombreux professionnels de l'éducation et fait consensus dans la classe politique et une partie de l'opinion, elle a été vécue comme discriminatoire par une fraction importante des populations musulmanes. Cette loi inaugure l'ère d'une "nouvelle laïcité" qui vise à garantir la neutralité de l'État et la liberté de conscience, mais sert aussi d'instrument disciplinaire visant à normaliser des comportements jugés inappropriés.

Dans votre ouvrage*, vous expliquez que l'islamophobie est un concept né en France et profondément ancré dans la culture coloniale du début du 20^e siècle...

La notion d'islamophobie sert à désigner le fait de réduire un individu ou un groupe à une espèce d'essence musulmane. Elle renvoie au phénomène classique d'assignation et de racialisation sur la base de préjugés négatifs. Cela passe par des discours, des agressions physiques ou verbales, des discriminations en tout genre. Contrairement à la légende colportée par des personnalités médiatiques, ce terme n'a pas été inventé par des Mollah iraniens pour s'en prendre à la liberté d'expression. Il a été forgé par des administrateurs coloniaux français du début du 20^e siècle. La question centrale ne concerne pas tant le mot et son origine que les usages détournés et malhonnêtes de cette notion. La polémique sur le mot



islamophobie occupe plus d'espace que la réalité de plus en plus inquiétante qu'il désigne, notamment avec les attentats horribles de cette année.

Dans ce contexte, comment lutter contre les discriminations ?

Le droit anti-discrimination s'est bien renforcé mais le motif religieux peine à être pris en compte. Les discriminations s'appuient sur des préjugés qu'il faut combattre et on est plutôt mal engagé malgré les initiatives locales importantes comme celles de Saint-Martin-d'Hères. La formation des agents publics est essentielle tout comme la mobilisation des habitants pour leur droit. Enfin, les tribunaux

ou des espaces de médiation doivent prendre en charge ce phénomène qui fragilise le lien social.

Dans une société où le bien-vivre ensemble est malmené par des formes quotidiennes de violence, quel message souhaiteriez-vous délivrer ?

Que chacun porte une responsabilité dans la société que l'on va léguer aux générations futures et que le repli, d'où qu'il vienne, est un cadeau offert à ceux dont le pouvoir en dépend ♦ Propos recueillis par EC

** Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le problème musulman*

■ UNE JOURNÉE POUR VIVRE ENSEMBLE !

La journée "Debout tous ensemble ! Contre les violences et les discriminations", co-organisée par la ville et la MJC Les Roseaux, s'est ouverte sur une note fraternelle par un repas partagé (1). L'après-midi, tandis que les visiteurs (2) étaient accueillis par les associations du village des initiatives citoyennes (3), le maire, David Queiros, Marie-Josée Salat, vice-présidente de la Métro, et Toumi Djaidja, parrain de l'événement, ont rappelé les enjeux de cette journée, placée sous le signe du partage des valeurs que sont la tolérance, le respect de la différence, la solidarité et le vivre en-

semble (4). Le théâtre-forum sur les discriminations (5), ainsi que la table ronde avec le sociologue Marwan Mohammed et Toumi Djaidja ont permis d'aborder la thématique de la journée sous différents aspects. En début de soirée, un hommage a été rendu à Luc Pouvin, victime malheureuse de la violence armée et des jeunes Martinérois ont slamé les maux de notre société et l'espoir de toute une jeunesse (6 et 7)... L'événement s'est terminé sur le ton de l'humour avec le spectacle de Shirley Souagnon (8) ♦ NP



■ ACHATS GROUPÉS

Ensemble on est plus forts !

Les initiatives citoyennes et alternatives en matière de consommation ont le vent en poupe. Le projet de création d'une structure d'achats groupés à Saint-Martin-d'Hères s'inscrit de plain-pied dans cette optique de "faire autrement" en privilégiant les circuits courts et la qualité tout en négociant des prix compétitifs.

Ce concept, qui se développe volontiers au sein des institutions et des collectivités, séduit de plus en plus les particuliers. À Saint-Martin-d'Hères, dans le même esprit que la création de l'association Repair Café, le CCAS a souhaité impulser et accompagner la création d'une structure d'achats groupés basée sur la solidarité et la participation habitante. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu pour expliquer, nourrir et préciser le projet. Ainsi en va-t-il du catalogue des articles qui pourraient être proposés au démarrage : produits saisonniers (fournitures scolaires...), alimentaires non périssables (céréales, farines, huiles...) et produits de consommation cou-

rante (entretien, hygiène...). Les achats pourraient également s'appliquer aux loisirs (spectacles, cinéma, équipements sportifs...). Autant de domaines dans lesquels il s'agira de rechercher les prix les plus bas tout en maintenant une exigence de qualité. Rendre cette qualité accessible à tout le monde ; proposer des produits répondant aux besoins de tous, jeunes, personnes âgées, parents de jeunes enfants... et privilégier les produits régionaux font également partie des objectifs recherchés.

Appel à bénévoles

Qu'un groupe d'habitants intéressés et motivés se constitue est un préalable incontournable à la création de



la structure. Chacun s'engageant au degré qui lui convient, en fonction de ses compétences, de ses envies et de son temps libre. Depuis le mois de septembre, plusieurs réunions ont eu lieu. La dernière de l'année est programmée vendredi 18 décembre. Toutes les personnes tentées par l'expérience sont les bienvenues ♦ NP

Plus d'infos ?

Contact : 04 76 25 20 17

et 04 76 60 90 24

elodie.sciabica@saintmartindheres.fr

yann.garnier@saintmartindheres.fr

Prochaine

Rencontre

Plusieurs réunions ont été programmées afin de définir le projet, constituer un noyau de bénévoles et créer l'association.

La prochaine rencontre, ouverte à toutes et tous, est prévue vendredi 18 décembre, de 14 h à 16 h à l'espace Elsa Triolet ♦

■ CONVENTION JEUNESSE DES MJC

“C'est pas parce qu'on est jeunes qu'on n'a rien à dire”

Tel était le slogan de la Convention jeunesse organisée du 22 au 24 octobre par la Confédération des MJC de France. Sept jeunes âgés de 15 et 16 ans, et fréquentant la MJC Pont-du-Sonnant* depuis l'enfance, sont partis avec leurs animateurs à Strasbourg pour vivre cette aventure hors du commun.

L'événement a rassemblé près de 2 000 jeunes, dont un quart venu d'autres pays d'Europe et du monde. « J'ai vécu une belle expérience, participé à des ateliers, rencontré des personnes que je ne connaissais pas, qui venaient d'ailleurs », raconte Ayman Hachem, lycéen et membre de la délégation de la MJC Pont-du-Sonnant. « Avec ces jeunes, nous sommes désormais sur de l'accompagnement de projets », confie Karim Zidi, responsable jeunesse de l'association. « En leur proposant de participer à la

Convention, notre objectif était de leur permettre de confronter leurs idées à celles des autres et de rencontrer un public différent. » En cela l'objectif a été atteint, comme en témoigne Ayman : « C'était dur de tous être d'accord, il y a eu beaucoup de débats, mais c'était bien ! »

Le clou du séjour ? L'assemblée plénière dans l'hémicycle du Parlement européen, où les participants ont eu à voter en appuyant sur le boîtier d'ordinaire utilisé par les parlementaires, et à l'issue de laquelle les jeunes ont

adopté une phrase : “Nous osons faire humanité ensemble en luttant contre les discriminations, en valorisant la mixité, l'égalité et l'ouverture culturelle”. Chaque délégation départementale avait à proposer un atelier. L'Isère avait convié le collectif Agir pour la paix. Un choix constructif et symbole d'espoir dans une période où la violence se déchaîne et frappe sans distinction ♦ NP

*7 jeunes de la MJC Les Roseaux ont également participé à la Convention jeunesse.



■ LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN EN DÉBAT

Rendre les transports en commun de l'agglomération gratuits pour tous fait débat depuis plusieurs mois. Un “Collectif pour la gratuité des trans-

ports publics de l'agglomération grenobloise” s'est créé et porte la revendication dans l'espace public. Une troisième rencontre, introduite par le

maire, David Queiros, s'est déroulée en novembre à Saint-Martin-d'Hères avec Paul Ariès, enseignant-chercheur et directeur de l'Observatoire international de la gratuité des services publics et des biens communs. Les participants, nombreux à avoir répondu présents, sont largement intervenus et ont enrichi les échanges de leurs points de vue et interrogations. Pour Paul Ariès, il faut « dépasser le débat “pour ou contre la gratuité” car elle est déjà dans la société, résultat de luttes sociales. La gratuité est un pari sur l'intelligence collective, sur l'exis-

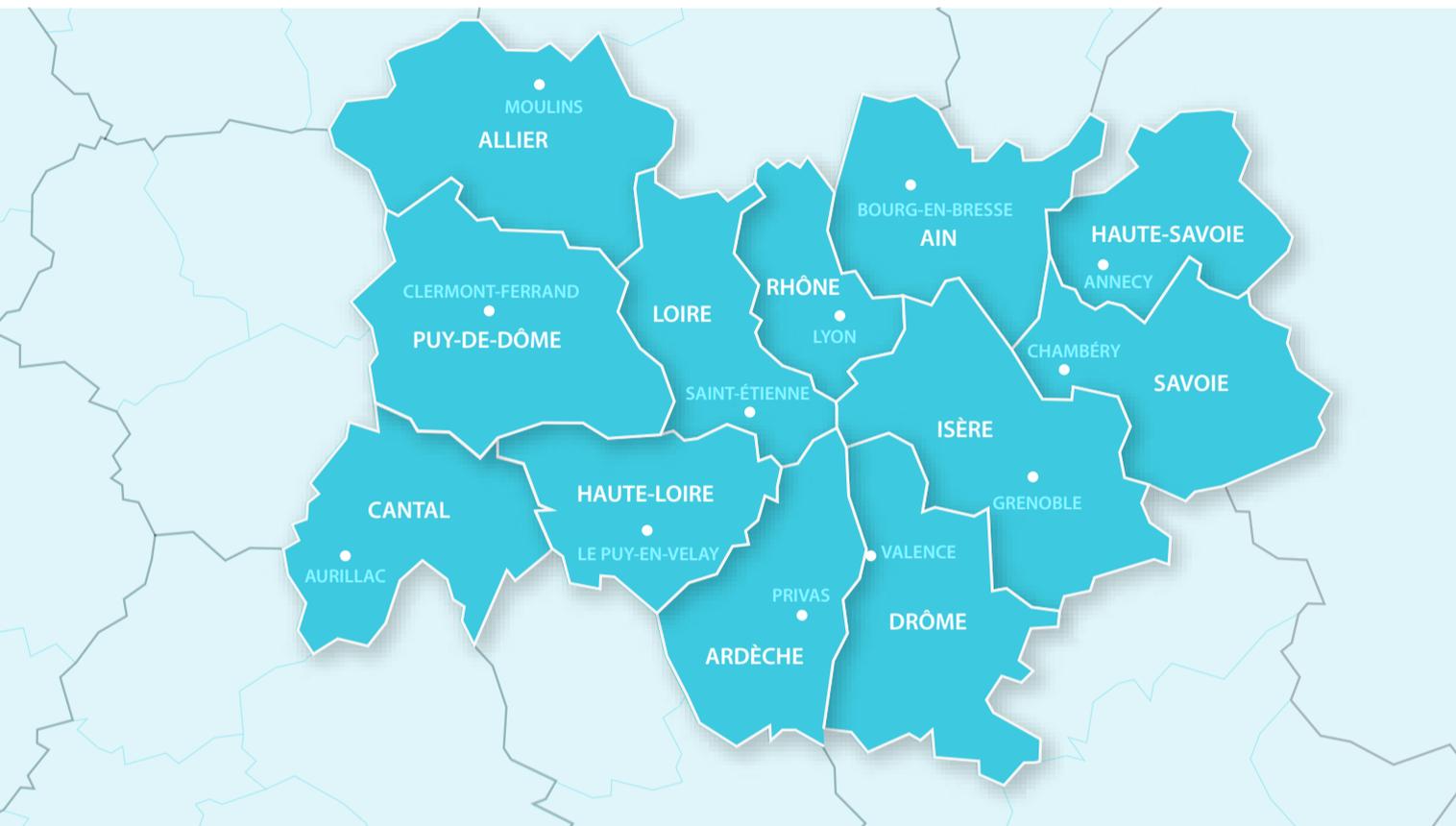
tence d'autres modes de vie. La première richesse des milieux populaires ce sont les biens communs, les services publics. » Déjà éprouvée en matière d'éducation, de santé, de services publics, la gratuité basée sur la solidarité puise ses racines dans le programme du Conseil national de la Résistance. À l'heure de la marchandisation à outrance, militer pour la gratuité des transports en commun peut sembler irréaliste et utopiste... À moins qu'il s'agisse d'une idée neuve partie prenante d'une autre société, solidaire, démocratique et égalitaire ♦ NP



■ DIMANCHES 6 ET 13 DÉCEMBRE

Élisez vos conseillers régionaux

Dans le cadre de la réforme territoriale qui a redessiné une nouvelle carte des régions (13 régions métropolitaines au lieu des 22 précédentes), les électeurs éliront dimanches 6 et 13 décembre les conseillers régionaux de leur nouvelle région AURA, fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes.



reçoivent pas leur carte à temps ; mais pour voter ceux-ci n'auront aucun problème puisque la carte d'électeur est facultative.

Pièce d'identité

En plus de la carte électorale, les électeurs doivent obligatoirement présenter au moment du vote une des pièces d'identité citées à l'article R60 du code électoral, parmi les plus courantes : carte nationale d'identité, passeport (même périmé), permis de conduire, carte vitale avec photographie...

Modification de certains bureaux de vote (BV)

BV 10 - École maternelle Saint-Just : il est définitivement déplacé dans la salle d'évolution de l'école élémentaire Saint-Just, à proximité de l'ancien bureau.

BV 12 - École Gabriel Péri : il est définitivement déplacé dans la salle polyvalente de la maison de quartier Gabriel Péri (16 rue P. Brossolette).

BV 18 - Foyer restaurant Paul Bert : il est définitivement déplacé dans le préau couvert de l'école Paul Bert, à proximité de l'ancien bureau.

BV 07 - 08 - 21 - Groupe scolaire Henri Barbusse : suite à des travaux en cours dans le groupe scolaire, ces bureaux de vote sont temporairement transférés dans les restaurants scolaires modulaires du groupe scolaire Henri Barbusse, au fond de la cour de l'école (accès par l'avenue Potié).

Pour toutes demandes d'informations relatives à votre inscription ou au scrutin, s'adresser au service élections de la mairie au 04 76 60 72 35 ♦

Dimanche 6 décembre (et dimanche 13 décembre en cas de second tour), les électeurs des douze départements (8 en Rhône-Alpes, 4 en Auvergne) et de la métropole lyonnaise composant la nouvelle région éliront 204 conseillers régionaux.

Procurations

Les personnes ne pouvant pas se présenter au bureau de vote le jour du scrutin peuvent s'y faire représenter par un électeur de leur choix, inscrit sur la liste électorale de Saint-Martin-

d'Hères, qui sera muni d'une procuration. Dans tous les cas le mandant (le demandeur) et le mandataire (son représentant) doivent être électeurs dans la commune. Un même mandataire peut être porteur soit d'une seule procuration établie en France, soit d'une procuration établie en France et une à l'étranger, soit de deux procurations établies à l'étranger. Elles se font au choix : à l'hôtel de police de Grenoble, au Tribunal d'instance de Grenoble, au bureau de police de Saint-Martin-d'Hères ou à la gendarmerie. Il est également

possible de télécharger le formulaire, le remplir et le porter aux autorités citées plus haut afin de le faire valider. Les personnes en incapacité de se déplacer sont invitées à appeler la police nationale afin de faire venir un agent de police pour enregistrer les procurations.

Cartes électorales

Seuls les électeurs inscrits ou qui ont connu des modifications d'adresse en 2015 recevront une carte d'électeur, au plus tard 3 jours avant le scrutin. Il est possible que certains électeurs ne

■ RÉGIONS

Des compétences accrues

La loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) supprime la clause générale de compétence des régions et renforce les missions de ces dernières.

Troisième volet de la réforme territoriale, après la loi Matpam et la nouvelle carte des régions, la loi NOTRe s'inscrit dans un processus de décentralisation visant à transférer les compétences administratives de l'État vers les collectivités locales. Avant, les compétences des régions étaient centrées sur le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la

gestion des lycées et les transports. Depuis la mise en place de la loi NOTRe, les régions voient leurs compétences se diversifier : elles ont désormais pour rôle de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel (notamment la préservation de son identité et la promotion des langues régionales) et scientifique de la région. Elles soutiennent l'accès au logement et à

l'amélioration de l'habitat, la politique de la ville et la rénovation urbaine ainsi que les politiques d'éducation et de l'aménagement et l'égalité de ses territoires. Elle participe également à la coordination des acteurs du service public de l'emploi. Elle joue un rôle en matière de prévention et de gestion des déchets. Concernant la gestion de l'eau, la région peut se voir attribuer tout ou partie des missions d'ani-

mation et de concertation lorsque l'état des eaux présente des enjeux sanitaires et environnementaux. En matière notamment de transports, la région devient l'autorité organisatrice de l'intégralité de la mobilité interurbaine et élabore un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. Enfin, la région est désignée collectivité chef de file pour le tourisme ♦ EC

■ ÉTAT D'URGENCE

Vigilance et vivre-ensemble

La proclamation de l'état d'urgence accorde aux maires, en lien avec la préfecture, la possibilité de procéder soit à des fermetures d'équipements publics soit à l'annulation de manifestations, d'initiatives regroupant un public nombreux. Saint-Martin-d'Hères fait le choix de l'équilibre entre mesures de sécurité renforcées, maintien d'un service public fort et préservation du lien social.

Réunis à Paris par l'Association des maires de France (AMF) le 18 novembre dernier, les 2 000 maires présents, dont David Queiros, ont réaffirmé « le rôle essentiel, en tant que premier pilier de notre démocratie, de la commune et des maires qui œuvrent quotidiennement et au plus près des populations pour tisser les liens de solidarité et pour le bien vivre-ensemble. » Deux jours après, les maires du département ont été réunis par le préfet de l'Isère. Suite aux préconisations énoncées, Saint-Martin-d'Hères a décidé de maintenir les initiatives prévues en y accordant une attention particulière, notamment par un renforcement de la présence des agents municipaux et de la police municipale.

L'état d'urgence décrété jusqu'à la fin du mois de février dans l'ensemble du pays et le plan vigipirate déclenché à son plus haut niveau dans le département impliquent, entre autres mesures à mettre en œuvre dans la commune, le contrôle des sacs à l'entrée de toute manifestation et spectacle. De plus, un arrêté du préfet interdit la vente et l'utilisation de pétards et feux d'artifice susceptibles de créer des mouvements de panique.

En ces temps troubles, il est aussi essentiel de garder son sang froid, d'être mobilisés et unis. Le maintien d'un service public fort et sa présence sur l'ensemble du territoire et dans l'espace public, l'engagement associatif, sportif, culturel et solidaire, mais aussi la responsabilisation dont chacun peut et doit faire preuve sont les garants du vivre-ensemble ♦



► Lundi 16 novembre, Saint-Martin-d'Hères a observé une minute de silence en hommage aux victimes des attentats.

Déclaration du maire, au nom du Conseil municipal, au lendemain des attentats du 13 novembre (extrait).

« C'est avec une profonde émotion et indignation que je condamne, avec l'ensemble du Conseil municipal de Saint-Martin-d'Hères, les nouveaux attentats meurtriers perpétrés ce vendredi à Paris et à Saint-Denis. Devant l'horreur de cette tuerie, les élus martinérois expriment tout leur soutien aux familles et aux proches des victimes à qui ils présentent leurs plus sincères condoléances.

Il n'y a pas de mots pour qualifier les crimes et la terreur engendrée par ces attentats. L'heure est aujourd'hui au rassemblement citoyen et à la solidarité pour mettre en échec tous ceux qui bafouent les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, tout en rejetant toutes formes d'amalgames et de stigmatisations portées de haine. »

Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu mardi 15 décembre à 18h en Maison communale ♦

■ ÉCOQUARTIER DAUDET - ENQUÊTE PUBLIQUE

Lancée avec la relocalisation des jardins familiaux, la réalisation du projet d'écoquartier Daudet a dû être suspendue du fait de l'annulation du Plan local d'urbanisme en novembre 2014. Aussi, afin de ne pas retarder

d'avantage ce projet, la ville et la Métro ont engagé une procédure de mise en compatibilité du Plan d'occupation des sols (Pos). Pour rappel, il est prévu la réalisation de 435 logements (35 % en logements locatifs sociaux,

55 % en accession privée et 10 % en accession sociale), la création d'une balade urbaine, de commerces et/ou de services de proximité ainsi que l'aménagement d'espaces publics fédérateurs.

Une enquête publique, portant sur la Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet valant mise en compatibilité du Plan d'occupation des sols et sur la cessibilité des parcelles nécessaires au projet, a débuté lundi 30 novembre et se poursuit jusqu'au 4 janvier 2016. Elle permet notamment aux habitants de prendre connaissance de la globalité du projet d'écoquartier et de s'exprimer sur le sujet. Le dossier complet ainsi qu'un registre destiné à consigner les observations sont mis à disposition du public au service urba-

nisme du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Des permanences tenues par le commissaire enquêteur sont également mises en place ♦

Permanences du commissaire enquêteur

Elles se tiennent en mairie. La première a eu lieu le lundi 30 novembre, les suivantes sont programmées :

- Mercredi 9 décembre de 9 h à 11 h
- Jeudi 17 décembre de 15 h à 17 h
- Mardi 29 décembre de 9 h à 11 h
- Lundi 4 janvier de 15 h à 18 h



Au regard des attentats qui ont frappé la France vendredi 13 novembre, l'ensemble des groupes politiques a souhaité s'exprimer d'une même voix.



■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

Michelle Veyret



■ GROUPE SOCIALISTE

Giovanni Cupani



■ GROUPE PARTI DE GAUCHE FRONT DE GAUCHE

Thierry Semanaz



■ GROUPE COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

Philippe Serre



■ GROUPE LES RÉPUBLICAINS

Mohamed Gafsi



■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS

Asra Wassfi



© Stéphanie Nelson

« **N**otre pays, la France, vient de connaître l'un des événements les plus tragiques de ces dernières décennies. Les attaques terroristes simultanées, perpétrées à Paris et à Saint-Denis, dans la nuit du 13 au 14 novembre, et revendiquées par Daesh, sont effroyables. Nous les condamnons avec la plus grande fermeté. La France est en deuil.

Nos pensées se tournent vers celles et ceux qui ont perdu la vie, ont été blessés, et à tous leurs proches. Pour tous, la douleur est incommensurable. Chacune et chacun d'entre nous en est profondément meurtri.

Nous nous joignons à ceux qui ont salué l'action des urgentistes, des personnels de santé, des pompiers, des forces de l'ordre, des agents territoriaux dont la mobilisation a été exemplaire ainsi que la solidarité des habitants qui s'est immédiatement manifestée.

Ces actes criminels sont des actes de barbarie indicible que nous ne pouvons accepter.

Ce sont nos terrasses de café, nos lieux de loisirs, de sport et de culture qui ont été frappés : tout un symbole. Les criminels ont visé nos joies et notre liberté.

Il est primordial de ne pas céder à la peur et de refuser les amalgames et les stigmatisations. Ensemble, convaincus que notre démocratie est notre force, nous devons rejeter fermement la haine et les racismes et réfléchir collectivement aux causes de ces événements tragiques.

La République est touchée en son cœur. Notre devise "Liberté, Égalité, Fraternité" qui permet de vivre ensemble, a été prise pour cible. Nous devons tout mettre en œuvre pour la défendre et la faire vivre.

C'est dans cet esprit que les différents groupes politiques de notre ville s'associent pour une expression commune en témoignage de la solidarité nationale et de la solidarité aux victimes. »

■ INTERVENTION DE JOSEPH AKA

De l'art à la citoyenneté

Le célèbre chorégraphe Joseph Aka est intervenu dans les classes de l'école Voltaire afin de parler de son spectacle *No rules (anything goes)*. Cette rencontre n'était pas seulement un échange sur la danse contemporaine mais la finalité d'un projet plus global, Vol'Terre de citoyens, autour de l'éducation à la citoyenneté, initié par l'école depuis deux ans.

Rendez-vous

D'Audavie

Dans le cadre des Rendez-vous d'Audavie, le centre médical Rocheplane propose deux soirées en décembre :

- *Les transhumances de Rosie Volt*, déambulations et actions clownesques, mercredi 9 décembre à 20 h 15. En partenariat avec L'heure bleue.
- "La douleur a-t-elle un sens ?", témoignage-débat animé par Hugues Périnel. Lors d'un séjour en Afrique, il a reçu des soins chirurgicaux en pleine brousse, sans anesthésie, jeudi 17 décembre à 20 h 15 ♦

Café

Lecture

"Coups de cœur en jeunesse" et "bandes dessinées adultes" sont au programme du prochain café-lecture de la médiathèque - espace André Malraux qui se tiendra samedi 12 décembre à partir de 9 h 30 ♦

Contes

Perrault

À la veille des fêtes de Noël, le Théâtre de l'Asphodèle propose trois soirées lectures "Contes de Charles Perrault", les 21, 22 et 23 décembre à 19 h, salle Croix-Rouge (rue Dr Roux). Entrée : 5 euros. Tél. 04 76 15 33 57 ♦

Expo

Itinérante

L'exposition *30 ans en compagnie du Réel* sera visible du 2 décembre au 12 janvier à l'Espace culturel René Proby, du 13 au 27 janvier à L'heure bleue et au cours du premier semestre 2016 à l'antenne GUSP Renaudie, à la maison de quartier Louis Aragon, dans les quatre espaces de la médiathèque, au lycée Pablo Neruda et au Baz'Art(s) ♦



C'est à l'école que les enfants se trouvent pour la première fois réellement en contact avec la société. On considère généralement que l'école rend l'élève citoyen. Elle doit préparer l'enfant à devenir un adulte responsable, conscient du monde qui l'entoure, ouvert sur celui-ci. En réponse à cet objectif, l'école Voltaire a monté le projet Vol'Terre de citoyens réunissant cinq classes du cycle 3, équipes artistiques, enseignants et parents. L'idée est que l'art, en favorisant le développement de l'enfant, lui fait prendre les chemins

de la citoyenneté et améliore le vivre ensemble. La rencontre avec Joseph Aka était la dernière phase du projet, qui s'est ensuite clôturée par la venue des élèves à la représentation du spectacle *No rules* à L'heure bleue. L'entrevue avec Joseph Aka, chorégraphe ghanéen charismatique, a été une réussite tant les échanges avec les enfants étaient riches. Cette rencontre a été préparée en amont avec les enseignants par des explications sur la pièce et une étude de l'affiche du spectacle. Joseph Aka a commencé ses interventions en

posant une question : « Aux filles, déjà : que pensez-vous des garçons ? » et « Aux garçons : que pensez-vous des filles ? » La parole des élèves s'est spontanément libérée, les discussions se sont animées. Les réponses des enfants ont permis d'aborder le thème de l'égalité filles-garçons, en transition à l'histoire de la pièce. En effet, *No rules (anything goes)* c'est l'histoire d'un royaume patriarcal, dans lequel la princesse se voit refuser le pouvoir au profit de son frère, elle ressent alors beaucoup d'injustice et de colère. La jeune princesse

décide de se faire passer pour un garçon afin d'accéder au pouvoir. Les enfants ont été captivés par l'histoire qui permettra au chorégraphe de les interroger sur la notion d'injustice et des sentiments qu'elle génère (colère, révolte, tristesse, violence...). Il est revenu aussi sur le titre de son spectacle *No rules (anything goes)*, pas de règles, tout est permis. Les enfants ont immédiatement réagi : « Mais il faut des règles ! ». Évidemment, elles sont indispensables pour structurer une société et lorsqu'elles sont injustes il faut les dénoncer afin de les repenser, la pièce illustre cela. En effet, la princesse va décider de devenir un garçon afin d'accéder au pouvoir. Donc, tout en se révoltant contre ces règles inégalitaires, elle va pourtant accepter de les suivre, elle ne lutte pas de la sorte pour l'égalité mais confirme plutôt l'inégalité, en outrepassant les lois en vigueur plutôt qu'en les dénonçant ouvertement afin de proposer des nouvelles règles pour construire une société plus juste. Différence filles-garçons, injustice, importance des règles dans la mesure où elles sont justes, autant de thématiques au cœur de l'éducation à la citoyenneté abordées par l'art avec la pièce chorégraphique de Joseph Aka. Les enseignants et les élèves ont été animés par ce projet où la culture, en provoquant une émotion partagée, en suscitant des interrogations, devient un lien entre les individus et permet ainsi d'améliorer le vivre ensemble ♦ GC

■ THÉÂTRE DU RÉEL

Déshabiller les clichés...

Du 11 au 18 décembre, le Théâtre du Réel investit le quartier Renaudie avec ses *Petites Infamies*, cinq saynètes théâtrales qui interrogent les rapports entre les sexes dans un registre humoristique.

Sujet universel, le rapport femme-homme suscite, encore de nos jours, bien des débats. *Les Petites Infamies*, construites à partir de textes de théâtre contemporains et classiques (Marivaux, Shakespeare...), de chansons françaises, d'improvisations et de vidéos, traitent, sous la forme de cinq pièces du mariage, des stéréotypes, de la prédominance masculine ancrée dans les mœurs, du langage et des violences verbales ou encore du rôle de la femme dans l'éducation (comment elle transmet des stéréotypes de la domination masculine de façon insidieuse). Chaque pièce,

prélude à un temps d'échange avec la compagnie, fera écho au public selon son parcours et sa sensibilité et suscitera interrogations, voire remise en question de ses propres idées. « En proposant ces représentations dans différents lieux à Renaudie (Mosaïkafé, maison de quartier Louis Aragon, MJC Les Roseaux, Baz'Art(s), antenne de quartier GUSP), mais aussi à la Mise, notre volonté était d'être présents au sein des associations avec lesquelles nous sommes partenaires, d'aller à la rencontre d'autres publics qui ne connaissent que le Foul'Baz'Art(s) et de décloisonner les frontières qui se

créent à l'intérieur même d'un quartier », explique Violaine Simon, chargée de production ♦ EC



■ EXPOSITION RÉTROSPECTIVE



« À l'occasion de ses trente ans d'existence, d'engagement artistique citoyen et politique, nous proposons une exposition rétrospective, 30 ans en compagnie du Réel, véritable mémoire iconographique », explique Yves Doncque, metteur en scène et directeur artistique. L'exposition met en lumière des masques et marionnettes du théâtre d'effigie, des photographies, des costumes...

■ MÉDIATHÈQUE

Les "bib" se réinventent !

Une médiathèque est un lieu où sont rassemblés et où peuvent être consultés différents médias, c'est-à-dire des livres, des CD, des DVD. La médiathèque de Saint-Martin-d'Hères regroupe aujourd'hui les quatre bibliothèques de la ville en quatre espaces géographiquement distincts mais fonctionnant en réseau les uns avec les autres. Une nouvelle dénomination en phase avec l'ère du numérique.



Les quatre bibliothèques sont devenues la médiathèque, espace Paul Langevin, espace Romain Rolland, espace André Malraux et espace Gabriel Péri. Physiquement elles existent encore, au plus près des habitants, mais elles sont désormais organisées en réseau pour plus de transversalité. Un pôle multimédia a été intégré à la médiathèque ainsi que le secteur patrimoine. Cette nouveauté

permet de répondre à deux défis majeurs, d'une part la demande de proximité, d'autre part l'importance de développer les accès aux ressources à distance, via le web. Ces deux enjeux ne sont pas antinomiques mais complémentaires, apporter des réponses permet de s'adapter au plus près des nouvelles habitudes des usagers avec l'évolution des technologies de l'information et de la communication.

Concrètement, cette mise en réseau donne la possibilité d'accéder aux supports proposés de chez soi, tout en permettant une proximité géographique avec le maintien des espaces dans les différents quartiers de la ville. Par ailleurs, la médiathèque est en lien, via internet, avec les bibliothèques de Fontaine, Échirolles et Pont-de-Claix. Une plateforme commune (biblio.sitpi.fr) permet aux

adhérents des différentes structures d'accéder à tous les supports proposés par ces quatre collectivités et de récupérer ces documents dans un espace de son choix. L'offre culturelle se densifie, tout en restant au plus près des usagers. L'ère du numérique n'exclut en aucun cas les espaces physiques, qui demeurent des lieux de proximité, d'échanges, de conseils avec des horaires d'ouvertures variés et du personnel formé pour accompagner au mieux les usagers dans leurs demandes. Lieux de culture et de vie, des animations sont proposées régulièrement afin de fédérer les habitants. Les quatre espaces disposent d'un parc informatique public composé de 55 ordinateurs et le wifi sera installé courant 2016. Cette mise en réseau de la médiathèque apporte les outils nécessaires pour répondre à la mutation et à l'hétérogénéité des pratiques culturelles, à la concurrence d'internet en matière de communication et de lecture et pour relever les nouveaux défis de l'ère numérique ♦ GC

Médiathèque
En chiffres

25 professionnels dans les 4 espaces, 250 000 livres, 6 500 DVD, 13 000 CD, 150 jeux vidéo et les abonnements presse ♦

Des plumes
Et des poils

Organisé par les quatre espaces de la médiathèque, l'évènement *Au bonheur des plumes et des poils* se poursuit jusqu'au vendredi 18 décembre ♦

Ateliers
Numériques

La médiathèque - espace Paul Langevin et la MJC Pont-du-Sonnant proposent des ateliers numériques à la maison de quartier Gabriel Péri :

- GameLab : "Quels jeux vidéo demander au père Noël ?", tests et tournois sur PS4, Wii U... : vendredi 11 de 16 h à 19 h et samedi 12 décembre de 9 h à 12 h.
- RobotLab, GameLab et BricoLab : "Entrez dans le jeu" sur le thème de Star Wars : vendredi 18 de 16 h à 19 h et samedi 19 décembre de 9 h à 12 h ♦

■ ATELIERS NUMÉRIQUES

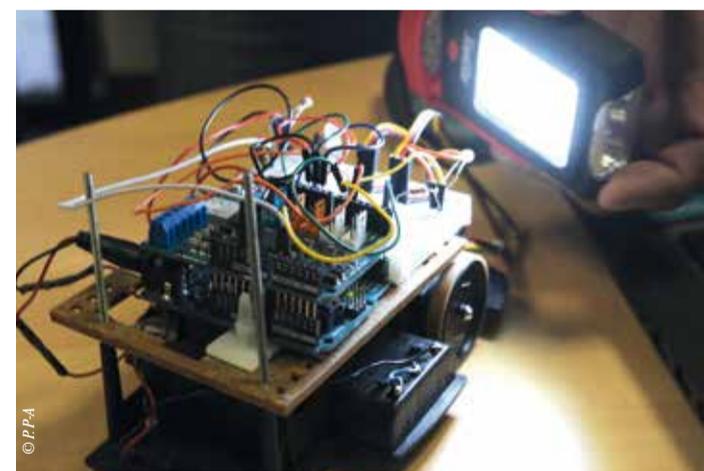
Se former, expérimenter et créer

L'Atelier numérique de la MJC Pont-du-Sonnant et de la médiathèque espace Paul Langevin vous proposent un lieu de découverte du monde numérique. Les objectifs de ces ateliers s'ordonnent autour de l'usage et des problèmes liés aux appareils connectés, des possibilités d'utilisations quotidiennes et créatives, de la découverte et de l'expérimentation.

Depuis de nombreuses années des formations numériques sont proposées par la médiathèque. Elles permettent d'accompagner les habitants qui le souhaitent dans l'utilisation des nouvelles technologies. Aujourd'hui, les foyers sont de plus en plus équipés et les interrogations autour du numérique ont changé d'axes, les pratiques ont évolué, la technicité des utilisateurs s'est accrue. Il s'agit désormais d'ouvrir l'éventail de formations, d'aller plus loin dans l'accompagnement afin de toucher un public plus large, plus jeune. La maîtrise des

outils internet s'est améliorée certes, mais il demeure des manques quant à l'appropriation des contenus, la méconnaissance sur les multiples possibilités offertes par le numérique et l'importance d'acquérir un esprit critique face aux contenus du web. Le pôle multimédia et la MJC Pont-du-Sonnant proposent les ateliers numériques une nouvelle façon d'appréhender le web autour de l'expérimentation et de la création. Ouverts à tous, ils ont lieu les vendredis après-midi et les samedis matin à la maison de quartier Gabriel Péri. Dans ces ateliers,

les habitants peuvent se renseigner sur la robotique, la programmation, la photo, les Fablab, les jeux vidéo, la mécanique... Ils s'adressent à un public débutant ou confirmé et à toutes les générations. L'Atelier numérique est équipé de cartes MakeyMakey, de tablettes, d'une liseuse, de consoles de jeux vidéo, d'un raspberry, de matériel de light painting ou d'impression sur tee-shirt et de logiciels de codage, de montage vidéo, son et photo sur PC. Ces ateliers, en phase d'expérimentation, sont programmés jusqu'à l'été 2016 ♦ GC



■ AGENDA CULTUREL

L'HEURE BLEUE

> **Ambiance cabaret**

Spectacle de cirque de la Troupe De Pas Sages, joué par de jeunes adultes déficients intellectuels samedi 12 décembre à 20 h

> **Sainte-Jeanne des abattoirs**

Création collective du Théâtre du Réel

Vendredi 15 et samedi 16 janvier à 20 h
Tout public - Tarifs de 6 € à 15 €

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

> **Le Carnaval des animaux**

par le CRC - Centre Erik Satie
Mardi 8 décembre de 18 h à 21 h
À 18 h : *Le Carnaval des animaux* de Saint-Saens

À 20 h : Concert deux pianos de Sergueï Rachmaninov
Tout public - Entrée gratuite - Billetterie sur place sans réservation

> **Yadéwatts**

C^{ie} Futilité publique
L'heure bleue hors les murs
Mercredi 16 décembre à 19 h
Jeudi 17 décembre à 10 h et 19 h

À partir de 11 ans - Tarifs de 6 € à 15 €

> **Concert de Noël**

Chorale Voix Si Voix Là
Dimanche 20 décembre à 16 h
Tout public - Tarif unique : 6 €
Réservations : 06 81 62 16 51

> **À petit pas vers le conte**

par le Centre des Arts du récit
Mardi 22 et mercredi 23 décembre

À 9 h 15 (enfants de 6 mois à trois ans)
À 10 h 15 (enfants de 3 à 6 ans)
Réservations : 04 76 51 21 82

■ QI GONG ET TAI CHI

Le chemin de la sérénité...

La Chine s'invite à Saint-Martin-d'Hères avec une toute nouvelle association, Dao Shan, qui propose des cours de qi gong et de tai chi. Deux gymnastiques ancestrales pour faciliter le lâcher prise et développer le calme intérieur.



cinq éléments, système méridien...). Cette gymnastique se caractérise par des enchaînements de mouvements diversifiés et lents, des étirements, des ondulations, des exercices respiratoires, de la visualisation. Le qi gong permet d'accroître sa vitalité, de retrouver le mouvement, l'équilibre, de déverrouiller les articulations, de gérer le stress, d'améliorer ses performances sportives, intellectuelles et créatives. Le tai chi est un dérivé des arts martiaux, c'est une discipline corporelle comportant un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli. Il met aussi l'accent sur la maîtrise de la respiration. La pratique vise, entre autres, à améliorer la souplesse, à renforcer le système musculaire et à maintenir une bonne santé physique, mentale et spirituelle. Il existe deux formes de tai chi, la forme lente, enseignée à l'association, et une forme rapide avec armes qui s'adresse à un public beaucoup plus expérimenté. Le qi gong et le tai chi se pratiquent dans une am-

biance zen, positive afin de faciliter le lâcher prise, retrouver l'équilibre, la souplesse, la conscience des éléments pour aller vers un apaisement du corps et de l'esprit. Ces deux pratiques sont enseignées par Claudine Maerman, également présidente de l'association, et Alexis Dupont, professeur de qi gong en fauteuil roulant et ceinture noire de kung fu. Tous deux ont été formés par des maîtres et sont gradés. Les cours proposés par l'association s'adressent à tous les publics, les personnes à mobilité réduite suivent les mêmes séances que les personnes valides, les mouvements qui leur sont proposés sont identiques mais adaptés.

Les séances ont lieu dans la salle polyvalente de la maison de quartier Gabriel Péri, le mardi de 14 h à 15 h (qi gong), de 15 h à 16 h (tai chi) et le jeudi soir de 18 h à 19 h 30 (qi gong) ♦ GC

Renseignements au 06 62 89 64 07.

Le qi gong est un art énergétique chinois visant à mettre en circulation et à canaliser l'énergie interne. Qi signifie énergie et gong maîtrise, travail, art. L'objectif

du qi gong est d'harmoniser le corps, la respiration et le mental. Cette discipline repose sur les principes de l'énergétique chinoise (harmonie du Tao, équilibre Yin/Yang, loi des

■ PUGLIA ISÈRE

Un petit air d'Italie

Une nouvelle association est née, Puglia Isère, qui a pour vocation de favoriser les relations entre les habitants de la métropole de Grenoble et celle de Bari, une des villes principales de la région des Pouilles en Italie du Sud.



Président de l'association, Vincent Marrone n'en est pas à son coup d'essai en matière d'associations. Après avoir été un membre actif de Plugliesi d'Isère, créée en 1971, il a fondé l'association des Coratins de Grenoble en 1984.

Aujourd'hui, avec Puglia Isère, il souhaite développer les relations culturelles, les échanges commerciaux et économiques avec la région des Pouilles. L'association rayonne sur toute l'agglomération grenobloise car, comme le souligne le président :

« *Aujourd'hui, en Italie comme en France, on raisonne plutôt en terme de métropole.* » Un programme des activités proposées sera diffusé courant décembre, parmi lesquelles des week-end, des séjours à vocation culturelle... Cette association est ouverte à tous, même si beaucoup de ses adhérents sont issus de l'immigration de la région des Pouilles. Vincent Marrone souhaite également développer des séjours à destination des personnes âgées de la ville, en créant des partenariats sur la commune. Puglia Isère

est accueillie, pour l'heure, au "Coin des assos" situé 135 avenue Ambroise Croizat ♦ GC

■ PUGLIA ISÈRE PERMANENCE

Une permanence ouverte à tous a lieu les mardis de 14 h à 17 h. Renseignements au 04 76 21 67 93 ♦

■ L'IMMIGRATION ITALIENNE... EN BREF



Depuis 1920 et jusque vers la fin des années 1950, des milliers d'habitants des Pouilles ont quitté leur pays pour venir s'installer dans la région grenobloise. La première vague migratoire italienne en France débute à la fin du 19^e siècle, puis après la Première Guerre mondiale, où des migrants du sud de l'Italie s'installent en Isère et principalement à Grenoble, Fontaine, Saint-Martin-d'Hères et Saint-Mar-

tin-le-Vinoux. Le département, alors en pleine expansion industrielle et urbanistique, a besoin de bras pour construire des usines, ouvrir des routes et faire tourner ses industries. Parallèlement, la crise sociale, économique et politique (montée du fascisme) en Italie entre 1919 et 1922 explique l'arrivée massive des Italiens. Après la Seconde Guerre mondiale, une troisième vague d'immi-

gration est observée en Isère. Dans les années 1950, 67 % des étrangers de la commune sont italiens. Des bras et des cerveaux qui seront bien utiles durant la période des "Trente glorieuses" alors que Grenoble et l'Isère s'urbanisent tous azimuts. Aujourd'hui, ces milliers d'habitants originaires du sud de l'Italie font partie de la communauté grenobloise et l'enrichissent par l'apport de leur culture ♦ GC

■ NOCTURNE DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Les associations toutes ensemble

Une grande soirée festive consacrée à l'engagement associatif s'est déroulée le 25 novembre à L'heure bleue. Organisé par la commune, cet événement a réuni de nombreux bénévoles et des trophées ont été remis aux associations qui ont mené des actions communes en faveur de la vie citoyenne, du sport, de la culture et de l'environnement.

Une belle et joyeuse soirée s'est déroulée mercredi 25 novembre dans la grande salle municipale de L'heure bleue où les bénévoles du monde associatif de la commune ont été particulièrement mis à l'honneur, à l'invitation de la municipalité. Sur le thème de l'engagement associatif et du faire ensemble, cette initiative a rassemblé plus de deux cents personnes au cours d'une soirée qui s'est déroulée dans une ambiance festive. Dans son discours d'ouverture, le maire, David Queiros, a exprimé son souhait de mettre en valeur l'action des associations de la ville. « À travers cette Nocturne de l'engagement associatif, je tiens à remercier tous les bénévoles des associations qui s'impliquent tout au long de l'année pour les faire vivre. Vous faites partie des atouts que possèdent notre ville et vous contribuez par vos actions à ce que les Martinérois puissent s'émanciper », a-t-il expliqué. Avec près de 250 associations rayonn-



nant dans la commune et au-delà, la vie associative locale couvre effectivement un très large domaine d'intervention allant du sport à la culture et

aux loisirs en passant par le social, l'humanitaire ou la vie citoyenne. C'est pourquoi, lors de cette soirée, des trophées ont été remis aux asso-

ciations qui ont œuvré ensemble et mené des actions dans les domaines de la vie citoyenne, du sport, de la culture et de l'environnement ♦ FR



■ L'ÉNERGIE COLLECTIVE

« Nous sommes une association... d'associations ! » On ne pouvait rêver mieux pour cette Nocturne de l'engagement associatif placée sous le signe du "Faire ensemble". Sous la houlette de la Cie Les Noodles, près d'une vingtaine d'associations a répondu présent pour participer à la création d'un cabaret 100 % associatif. Sur scène pour chanter, jouer et danser, derrière les fourneaux pour concocter le repas de la soirée, à la couture

pour réaliser les costumes..., tout le monde a joué le jeu en mettant à disposition ses compétences et en acceptant la règle : ne pas s'illustrer dans le domaine propre à son association. Au final, ce cabaret éclectique a permis de belles rencontres et donné naissance à un groupe soudé, énergique et motivé par une vraie envie de faire ensemble ! ♦ NP

1 Huit associations ont reçu le trophée de la Culture pour l'organisation de la 4^e édition du festival Foul'Baz'Art(s) qui s'est déroulé en juin dans le quartier Renaudie : Baz'Art(s), Théâtre du Réel, Cie Ithéré, Mosaïkafé, MJC Les Roseaux, Les Ineffables, Fonbala et les Terrasses Renaudie.



3 Le trophée Environnement a été décerné aux Unions de quartier Portail Rouge, Sud et Gabriel Péri ainsi qu'aux MJC Village, Les Roseaux et Pont-du-Sonnant pour leur action en faveur de l'énergie renouvelable à travers l'installation du 1^{er} four solaire collectif de la ville devant la maison de quartier Fernand Texier.



4 Les associations Amazigh, Onobiono-i, l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA, ensemble et solidaire), le comité local du Mouvement de la paix et la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté ont reçu le trophée Vie citoyenne pour leur action conjointe lors de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars.



2 Le club de football, l'ASM (Association sportive martinéroise), le club de judo, l'ESSM Kodokan Dauphiné, et Abada Capoeira ont reçu le trophée du Sport pour l'initiative Aller au Brésil ! qui avait réuni 150 enfants de la commune lors de la Coupe du monde de football.



5 Un trophée d'Honneur a été attribué à la Cie les Noodles pour son accompagnement multiforme à la vie martinéroise et son engagement pour l'organisation de la soirée cabaret de la Nocturne de l'engagement associatif le 25 novembre dernier.



■ AU BONHEUR DES PLUMES ET DES POILS



Nos amis les bêtes

Les animaux étaient à l'honneur dans les quatre espaces de la médiathèque. Petits et grands ont ainsi pu se familiariser avec le règne animal grâce aux nombreuses animations proposées : expositions, contes et histoires, ateliers créatifs, rencontres.



© P.P.A. 1



© P.P.A. 2



© P.P.A. 5

1 2 Le public était invité à la contemplation avec deux expositions. La première, qui se tenait à l'espace Paul Langevin, était consacrée aux oiseaux et réalisée par la photographe animalière Eliane Rossillon. Un univers tout en finesse et en couleurs chatoyantes, bel hommage aux bêtes à plumes. La seconde, présentée à l'espace Romain Rolland, a mis en lumière les animaux majestueux de la savane, sous le regard des photographes Elisabeth Josco et Sylvain Piroche.



© P.P.A. 3

3 4 Les enfants, quant à eux, s'en sont laissés conter. Ils ont été captivés par les P'tites histoires, p'tites comptines autour des animaux du froid à l'espace André Malraux et ont écouté avec bonheur les contes à plumes et à poils mis en scène par Annick Bousba à l'espace Romain Rolland.



© P.P.A. 4

5 "Le paon sait faire la roue, et vous ?", animation présentée à l'espace Paul Langevin autour d'histoires à plumes et de fabrication de paons a elle aussi suscité un grand intérêt.



© P.P.A. 6

6 Les animaux ont également flirté avec les nouvelles technologies lors d'un atelier multimédia "animal morphing" à l'espace Gabriel Péri.

7 Des auteurs de littérature jeunesse sont également venus à la rencontre des écoliers. Claudine Aubrun, auteur de livres pour enfants qui font, au choix, rire ou peur, n'a laissé les élèves indifférents !



© P.P.A. 7

■ SYLVIE BARREYRE



toujours présent à l'arrière du restaurant. « *Ce sont les anciens propriétaires qui l'ont construit, Monsieur et Madame Jeanneret, car lui était champion de France de boule lyonnaise, ils ont tenu le bar de 1958 à 1978. Pour l'anecdote, il y avait des marronniers, d'où le nom du café, ils ont été coupés pour construire le terrain de boule à la place* », précise Sylvie. Tenir un restaurant c'est aussi beaucoup de temps et de travail, un investissement total mais en contrepartie beaucoup de fierté pour ce couple d'avoir réussi le pari de reprendre cette affaire. Sylvie a conscience qu'il faut également se préserver, « *avoir un restaurant vous oblige à prendre du recul, afin de ne pas s'épuiser, mais quelle aventure extra !* » Sylvie s'est investie pleinement dans ce projet, malgré les difficultés parfois rencontrées. Femme volontaire et passionnée, elle n'est pas de ces personnes à se décourager, tant elle connaît la vie et les mauvaises surprises qu'elle peut réserver. Tomber parfois mais se relever, avancer, toujours, c'est sa force. Son parcours professionnel n'est pas linéaire, Sylvie est une autodidacte de la restauration, elle a appris sur le tas, dans un restaurant

de Fontaine, où elle était responsable de cuisine pendant neuf ans. Pour elle, la cuisine est une passion et répond aussi à cette envie de faire plaisir aux autres, en préparant des plats mitonnés avec soin, de ceux que l'on n'a pas le temps de faire chez soi. Elle se sert de vieilles recettes de sa mère et de sa belle-mère, qui était restauratrice à Lyon, elle utilise encore un de ses vieux livres de cuisine datant de 1938, elle privilégie des plats de saison et maison. Sylvie aime la vie, la musique, les gens, elle organise aussi des concerts avec le centre Erik Satie, des soirées thématiques, des blind test... Autant d'initiatives en adéquation avec sa personnalité. Généreuse et altruiste, Sylvie concocte également les repas de fête du 24, 25 décembre et du 1^{er} janvier pour la caserne des pompiers et chaque 31 décembre, elle organise, avec son compagnon, une soirée de réveillon pour les personnes isolées qu'ils connaissent, une soirée de partage autour d'un bon repas. Sylvie aime accueillir, écouter, rire, passer des bons moments et essayer de rendre le quotidien plus agréable ♦ GC

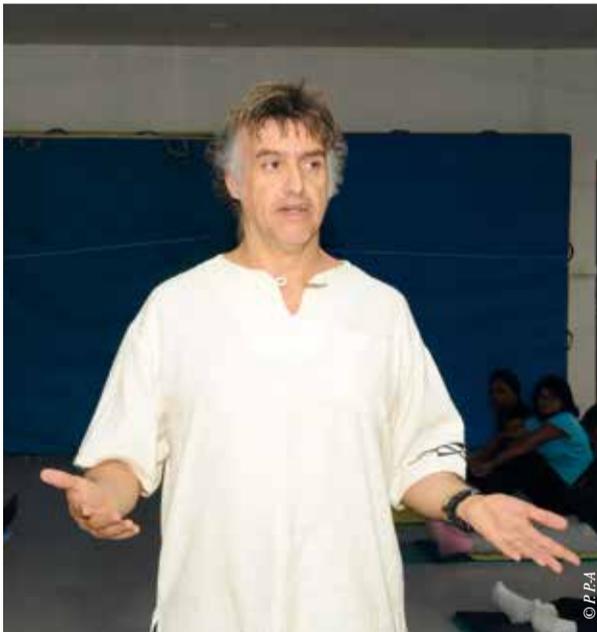
Générosité et convivialité

Tout a commencé dans un bar du centre-ville de Grenoble, où Sylvie rencontre Jeff. Employés tous les deux dans ce café, licenciés suite à un changement de propriétaire, ils décident de monter ensemble un restaurant. Ainsi va démarrer l'aventure du Clos des Marronniers, une aventure humaine et professionnelle pour cette femme profondément altruiste.

Sylvie connaît bien Saint-Martin-d'Hères, elle a habité la ville lorsque sa mère et sa sœur travaillaient à l'usine Brun et elle aussi pendant l'été, en parallèle de ses études. À nouveau Martinéroise, Sylvie et son compagnon sont, depuis 2008, propriétaires d'un des plus vieux cafés de la ville, le Clos des Marronniers. Ils ont amélioré, rénové et mis aux normes l'intérieur du restaurant. Mais le Clos des Marronniers garde encore des empreintes du passé, des vieux objets sont disposés çà et là... Le terrain de boules est



■ BRAHIM TAGUI



L'esprit du yoga

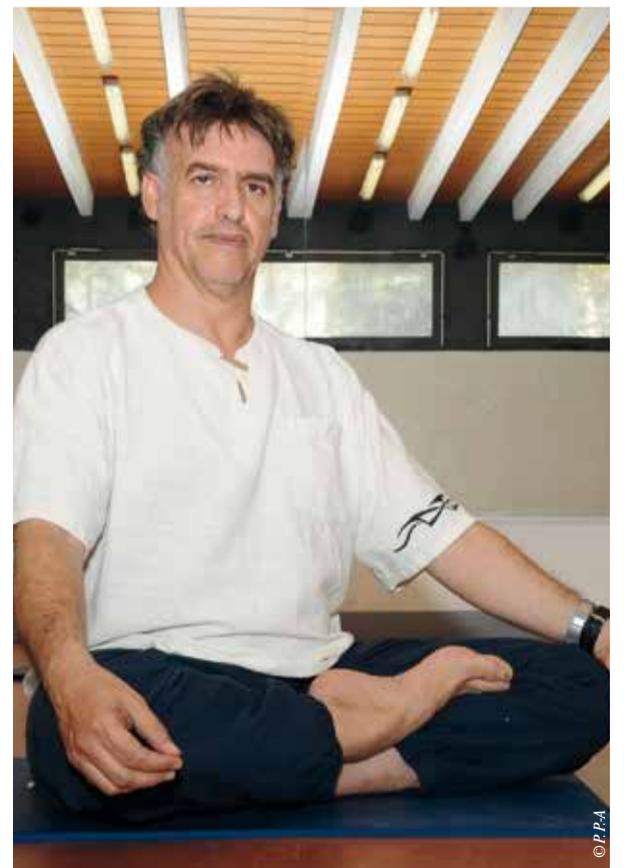
Connu de tous comme président de l'ESSM Force athlétique, Brahim Tagui l'est peut-être moins comme enseignant de yoga. Une discipline intimement liée à ses yeux à l'art de se cultiver et de vivre dans le respect d'autrui. En toute humilité.

Le monde a besoin de revenir à des choses élémentaires. Dans une société où la violence, exercée ou subie, est monnaie courante, écouter son corps est une nécessité, Brahim Tagui en est persuadé. Et le yoga, une voie pour y parvenir. Educateur sportif pendant quinze ans, il donne actuellement des cours pour seniors et adultes (musculation, gymnastique, marche rapide) et enseigne le yoga

à des adultes depuis une dizaine d'années, après avoir suivi une formation impressionnante, sous l'égide de son mentor, Claude Maréchal : diplôme de professorat de yoga, post-formation en trois ans et le Bhagavad Gitâ en 4 ans et demi (qui est un approfondissement du yoga). Il pratique le Viniyoga, une école qu'il définirait comme un yoga qui s'adapte à l'individu et non l'inverse. « *Accessible à tout le monde, même aux personnes handicapées qui pourront mentaliser le mouvement par la respiration* », précise-t-il. Brahim projette d'ailleurs de dispenser des cours de yoga thérapie, car, dit-il, il est possible de soigner des maladies d'ordre neuro-musculaires (poliomyélite, hernie discale...). Ses cours débutent par les Asanas (postures), puis les Pranayama (méditation en position assise, basée sur le souffle) et enfin, la relaxation. Le but de la pratique étant de parvenir à la maîtrise du corps, du mental, de la respiration, des cinq sens et, stade ultime, à la méditation. Les bienfaits de la discipline sont multiples : confiance en soi, rapport à l'autre amélioré, maîtrise du corps, de la respiration, qui permet de réduire l'anxiété, le stress. « *Si vous faites douze respirations profondes, les images négatives vont se dissoudre, le mental se relâcher, et vous écou-terez ce bruit de la vie qui jaillit en vous* », assure-t-il. La dimension spirituelle est également bien présente : « *La pratique permet de rabaisser son ego et de s'inscrire au sein de l'univers, l'infiniment petit. Elle permet aussi de se méfier de l'ignorance, qui nous joue des tours et nous apprend ainsi l'humilité. Enfin, le yoga amène au détachement matériel et mental : nous sommes venus au monde sans rien, nous repartirons sans rien. Et la mort n'est pas taboue, bien au contraire. Si bien que l'être humain doit profiter de chaque moment, qui est précieux.* »

Brahim cultive également d'autres passions : « *Je suis resté un mathématicien dans ma tête (il a un master 1 de mathématiques), je m'intéresse aux publications et je conserve toujours des relations avec mes amis chercheurs. Je pratique*

aussi la marche nordique. » Avant d'ajouter : « *Je suis gourmand de livres sur le yoga ! Je ne donne jamais le même cours, je rectifie, je corrige, j'apprend toujours.* » « *Quand on devient professeur, on reste élève toute sa vie* », disait Krishnamâchârya (un des grands maîtres de yoga ayant vécu jusqu'à l'âge de 101 ans). Rien n'est acquis ou la sagesse du yogi ♦ EC





**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

Centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

**Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...**

Faites-vous connaître
dans SMH mensuel !

Tél. 04 76 60 90 19

■ Urgences

Samu : 15
Centre de secours : 18
Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de Grenoble) : 04 76 60 40 40
SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73).

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*

- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*

*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier)

- **Jour férié** : les collectes des **bacs gris** (habitat collectif) des vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier seront effectuées respectivement les lundis 28 décembre et 4 janvier ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du logement-foyer Pierre Sépard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Conciliateur de justice

Permanences

Le conciliateur de justice tient ses permanences tous les 1ers et 3es mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige civil avec un voisin, un propriétaire, une entreprise, un fournisseur, peut le solliciter gratuitement. La démarche de conciliation est particulièrement conseillée en préalable à toute action judiciaire au civil.

Sur rendez-vous uniquement, auprès de l'accueil de la Maison communale.
Tél : 04 76 60 73 73.

Association

Vivre et vieillir autrement en Isère

VVA38 "Vivre et vieillir autrement en Isère", nouvelle association, rassemble des seniors de plus de 50 ans autour d'activités sportives, culturelles et festives. À Saint-Martin-d'Hères, elle projette d'organiser des sorties à l'espace Vallès et à l'Espace culturel René Proby, ainsi qu'à Mon Ciné et à la Maison de la Poésie. Des après-midi de jeux bimensuels pourront également être proposés. Un covoiturage est mis à la disposition des participants.

Simone Chapiteau : commission multimédia.

Danielle Tinchant : commission activités et sorties.

www.facebook.com/groups/VVA38/ - vva38.clicforum.fr/portal.php

Association

Cadres seniors bénévoles

L'association Cadres seniors bénévoles (CSB) propose aux cadres à la retraite ou pré-retraite (commerciaux, administratifs, ingénieurs) de mettre leurs compétences professionnelles au service des étudiants pour les préparer à la vie professionnelle, des porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise, des jeunes entreprises pour les aider à définir et réaliser un projet de développement et des cadres et ingénieurs en reconversion ou à la recherche d'un emploi afin de les accompagner.

www.cadres-seniors.com

Tél. 04 76 04 76 54, contact@cadres-seniors.com, cadres-seniors-2@orange.fr

Maison de quartier Gabriel Péri

Huîtres en fête

Découvrez la culture bretonne vendredi 18 décembre à partir de 17 h à la maison de quartier Gabriel Péri. Au menu : dégustation et vente d'huîtres et de crêpes, suivies d'un bal Fest Noz.

Popote du peuple

Atelier Furoshiki

Le Furoshiki ou l'art d'emballer avec du tissu. Apprenez la technique, les bons gestes et les astuces pour emballer vos cadeaux avec des carrés de tissu noués, réutilisables. Venez avec vos tissus (minimum 60 cm x 60 cm) et une petite boîte.

Mardi 8 décembre de 14 h à 15 h 30 et de 18 h 30 à 20 h, maison de quartier Louis Aragon. Renseignements : 04 76 24 80 10

Aide à l'emploi

Se former, travailler, évoluer

La Mission locale et la Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi) s'associent pour proposer un après-midi dédié à l'emploi. Au programme : projets professionnels, aide à l'embauche, accès à la formation, validation des acquis de l'expérience... ainsi que des informations sur la création d'activité, la recherche d'emploi. Vous pourrez poser vos questions et bénéficier de conseils auprès de Pôle emploi, la Maison cantonale pour l'emploi, le Pôle jeunesse, le CIO (Centre d'information et d'orientation) et l'ACEISP (Accompagnement à la création d'entreprise et à l'insertion sociale et professionnelle).

Mercredi 9 décembre, maison de quartier Louis Aragon de 13 h à 18 h.

Entrez dans le jeu !

Nouvelle édition

Les maisons de quartier et les MJC vous invitent à jouer du samedi 19 décembre au mardi 22 décembre. Au menu des réjouissances : jeux du semblant pour les tout-petits, jeux de plateaux, de construction et jeux vidéo. Certains espaces seront dédiés au bricolage : vous pourrez créer vos propres jeux à partir de matériaux de récupération. Des temps forts rythmeront cette manifestation : une soirée au Pôle jeunesse, un entre-sort ludique lors de la soirée "huîtres en fête", organisée par la MJC Pont-du-Sonnant, à l'espace Gabriel Péri (vendredi 18 décembre) et une soirée "Casino et paillettes".

Informations :

MJC Pont du Sonnant, tél. 04 76 42 70 85,

MJC Les Roseaux, tél. 04 76 62 00 44,

MJC Village, tél. 04 76 24 84 10.

Obtention des actes de naissance

Mise en garde contre les sites internet payants

Des sites commerciaux se proposent de faire la démarche de demande d'actes d'état civil à votre place contre une somme d'argent. Sachez que la délivrance des actes d'état civil par les communes est une démarche gratuite (de même que la commune se réserve le droit de vous demander des renseignements complémentaires à ceux fournis par le prestataire).

Ces sites reprennent à s'y méprendre les codes de la communication institutionnelle. De plus, en tapant "acte de naissance" dans un moteur de recherche, ils apparaissent en 1^{er} choix du fait de leur excellent référencement, bien avant des sites officiels tels que mon.service-public.fr.

Le service état civil et démarches citoyennes appelle les usagers à la plus grande vigilance.

Sécurité

Opération tranquillité

Pendant les vacances de Noël et tout au long de l'année, la police municipale et la police nationale peuvent, à votre demande, effectuer gratuitement des rondes autour de votre domicile pendant vos vacances.

Renseignements : police nationale, 107 avenue Benoît Frachon, tél. 04 76 54 62 36, police municipale, 7 rue Gérard Philipe, tél. 04 56 58 91 81.

Vols par ruse

Mise en garde

Ces derniers temps, plusieurs vols par ruse nous ont été signalés. Ce peut être une personne se faisant passer pour la femme de ménage de la voisine qui signale une fuite d'eau et vous propose de constater les faits avec vous tandis qu'un complice s'introduit dans votre appartement et vole, dans votre sac, votre carte bancaire.

Il peut également s'agir de faux plombiers, de faux agents EDF, prétextant le contrôle d'installations ou des dysfonctionnements.

Il vous est donc recommandé de faire preuve de méfiance, de ne pas ouvrir à ces individus et de faire appel à la police nationale (04 76 54 62 36) ou municipale (04 56 58 91 81).

Maison de quartier Fernand Texier

Repas de fin d'année

Les habitants sont conviés à un repas partagé vendredi 18 décembre à l'espace Elsa Triolet, de 14 h à 22 h.

Inscriptions obligatoires à l'accueil de l'espace Elsa Triolet.

Tarif : 2 euros par personne.

Maison de quartier Fernand Texier, tél. 04 76 60 90 24

Espace Elsa Triolet, tél. 04 76 25 20 17.

Vacances de Noël

Activités EMS

Durant les vacances de Noël, l'EMS (École municipale des sports) propose de multiples activités sportives à destination des 14-17 ans et des 18-25 ans. Au programme : entretien physique, musculation, fitness, futsal. Toutes les activités sont gratuites.

Renseignements auprès des éducateurs et animateurs sportifs à l'espace Voltaire (tél. 04 76 24 77 69) et au service des activités physiques et sportives (tél. 04 56 58 92 88).

RÉUNION PUBLIQUE
Mercredi 16 décembre - 18 h
Salle du Conseil municipal

Demain, la ville
Révision du
Plan d'occupation des sols

E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 50 à 99,99 €
D'ACHAT



à partir de 100 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

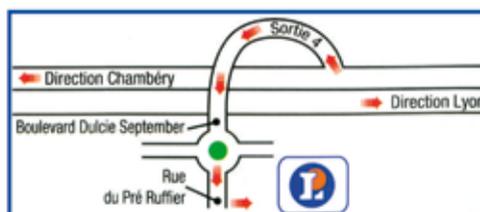
Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 10 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERTURE NON-STOP

du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 20 h
dimanche de 9 h à 12 h 30
Distributeur automatique
de billets à votre service
dans la galerie marchande.